



Restitution de logement sans délais

Par **valerie**, le **31/05/2010** à **14:11**

Bonjour,
Mon propriétaire me somme de quitter mon logement dans les plus brefs délais car il s'y installe. A quel délai minimum ai je droit pour trouver un autre logement? merci

Par **fabienne034**, le **31/05/2010** à **14:47**

bonjour,

ce n'est pas comme ça que ça se passe

il doit d'abord attendre la fin du bail

six mois il doit vous envoyer une lettre pour reprise du logement

pour tout savoir sur la reprise de logement:

<http://www.fbls.net/lettreslocatairesproprietaires.htm>

de votre côté vous pouvez contester sa rupture de bail qui devrait être automatiquement renouvelé

pour tout savoir sur les contestations du locataire

<http://www.fbls.net/CONGEREFUS.htm>

A lire votre question le droit n'est pas du tout respecté, pour tout savoir sur le bail d'habitation:

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>